

## Rencontre régionale concernant la stratégie de lutte contre la pauvreté

Du 24 mai 2019 à la Résidence Camus de Tours

30 personnes présentes

Présentation de la stratégie de lutte contre la pauvreté :

Face au constat de 9 millions de personnes en précarité, dont 3 millions d'enfant, un système social qui ne permet pas de contenir le développement de la pauvreté, ni la prévenir, ni de s'en sortir, l'Etat a lancé fin 2018 la stratégie de lutte contre la pauvreté. Ce plan de lutte contre la pauvreté doit se dérouler de 2018 à 2022.

15 thèmes sont abordés par cette stratégie, afin de prévenir la pauvreté dès le plus jeune âge, et permettre d'en sortir à n'importe quel moment de la vie :

- ✚ 1 : Offre d'accueil des jeunes enfants
- ✚ 2 : Formation des professionnels de la petite enfance
- ✚ 3 : Parentalité et centres sociaux
- ✚ 4 : Hébergement et logement
- ✚ 5 : Alimentation
- ✚ 6 : Santé
- ✚ 7 : Réussite scolaire
- ✚ 8 : Insertion des jeunes
- ✚ 9 : Sortants de l'aide sociale à l'enfance
- ✚ 10 : Parcours d'insertion
- ✚ 11 : Offre d'accompagnement
- ✚ 12 : Accès aux droits
- ✚ 13 : Formation des travailleurs sociaux
- ✚ 14 : Participation
- ✚ 15 : Engagements des entreprises.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre Val de Loire est animateur de la thématique 14 ; la participation. L'objectif est que dans chacun des 15 groupes de travail ci-dessus, il y ait en 2022 au minimum 50% de **personnes concernées**.

### Qu'est-ce qu'une personne concernée ?

Nous parlons dans le cadre de nos réunions CRPA (Conseils régionaux des personnes accompagnées et accueillies) de personnes accompagnées et accueillies. Ici, nous parlerons **de personnes concernées**. Quelle est la différence ?

Une personne accompagnée ou accueillie signifie qu'elle est soit accueillie dans une structure d'hébergement ou logement accompagné. Une personne accompagnée est suivie par un travailleur social.

Une personne concernée est une personne qui est ou a connu une situation de pauvreté, précarité et qui est concerné par l'une ou plusieurs des 15 thématiques. Elle n'est pas obligatoirement accueillie par une structure d'hébergement, ni suivie par un travailleur social.

Par exemple, une famille en situation de pauvreté mais ayant son propre logement pourra participer par exemple aux groupes sur la parentalité et centre sociaux, sur la réussite scolaire, sur l'accueil des jeunes enfants, sans pour être autant suivie par un travailleur social.

Autre exemple, un homme seul précaire vivant dans la rue, pourra très bien participer au groupe sur l'hébergement/logement, la santé ou l'accès aux droits.

### But de la journée :

L'objectif de la journée est de travailler sur l'axe 14, la participation.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité doit établir une feuille de route, c'est-à-dire, un plan d'action, de mise en œuvre, pour arriver à l'objectif fixé par l'Etat : 50% de personnes concernées dans chaque groupe d'ici 2022.

Comment fait-on ? Nous avons travaillé avec les présents pour établir comment nous allons faire.

### **Atelier 1 : Chaque participant répond à 3 questions à l'aide de post-it :**

- Connaissez-vous des instances de participation
- Les moteurs qui vous font participer à ces instances
- Les freins qui vous empêchent de participer à ces instances

## Connaissez-vous des instances de participation ?

CDPA	CVS	Réunions des résidents	J'en connais pas	Réunion entre services
GSP : groupe participation solidarité	Café échange	Groupes d'expression CADA et CPH	Réunion de quartier	Meetings
DALO	CRPA	Forum des questions	Bureau du conseil des usagers de l'UDAF	
Café des résidents	Conseil de maison	Conseils citoyens	CNPA	Repas Bla Bla
Conseil de quartier	Coopérette	CPAM & handicap	Conseil d'établissement	Conseil d'administration

## Qu'est-ce qui vous fait participer ?

Prendre de la distance avec le quotidien professionnel

Me sentir utile

Créer un lien

Rencontrer des personnes

Un moment où l'on met ses problèmes de côtés

Se nourrir des idées des autres

Sortir du quotidien

Entendre ce que les personnes accompagnées disent du travail social

Passer un moment convivial

Essayer de faire bouger les choses

Envie de connaître

Envie de faire changer les choses

Ça fait sortir pour voir le monde, pour faire des rencontres

Ça m'a permis de savoir de quoi il s'agit, faire la rencontre des personnes. Rester en groupe

L'espoir d'avoir des solutions en vue d'améliorer les conditions

Apprendre des choses variées

Impulser la création de commissions de participation d'utilisateurs

Intérêt du débat

S'exprimer sur mes conditions d'accueil

Echanges acteurs sociaux et personnes concernées

Partage d'expériences

D'une contrainte au départ, on peut y trouver de l'intérêt après

Echange, connaissance de ce que vivent les gens dans d'autres structures

Participer, m'informer

Défendre ses valeurs, ses idées

Pour avoir des informations sur ce qui se passe en France

Si mon avis est écouté et peut aider à dessiner et réaliser de meilleurs projets

Etre prévenu au moins 15 jours à 20 jours à l'avance

Le repas gratuit

Faciliter le transport. Avoir un chauffeur.

J'aimerais être tenu au courant par courrier

Je me sens concernée et je suis accompagnée

Se nourrir des idées des autres

Sortir du quotidien

Entendre ce que les personnes accompagnées disent du travail social

Passer un moment convivial

Essayer de faire bouger les choses

Le transport prit en charge

Le thème abordé

Le partage (expériences, connaissances...)

## Qu'est-ce qui vous empêche ou vous freine à participer ?

La non connaissance des instances	Les avances de frais	J'ai déjà autre chose à faire (quand on est travailleur social)	Je ne connaissais pas, aucunes informations	Subventionner le temps passé (crèche des enfants)
Parler dans le vide	Rien	Je ne connais pas d'instance de participation	L'absence des résidents, liés à des contraintes diverses	
J'ai des enfants	Personne ne participe	Le manque de temps	Le manque d'informations en temps et en heure	
Aucune information. Souhaite avoir plus d'infos par mail	Manque de transports	Je connais déjà, j'ai participé à Blois	Il n'y a personne pour m'emmener	Grosse réunion institutionnelle
Transport	A cause du thème abordé	Je n'ai pas d'information sur la réunion	La distance	Je ne me sens pas concerné
Le travailleur social n'en parle pas assez aux résidents lors des réunions	Si on est tout seul on hésite	Avoir l'impression d'être plutôt une « garniture » que d'avoir un moindre rôle	Avoir la gratuité des transports	
Difficulté à prendre la parole en public	Santé	Garde d'enfant	Je dois insister auprès du travailleur social	

**Atelier 2 : les participants changent de table toutes les 20 minutes pour répondre à la question posée.**

- Où doit-on avoir de la participation ? Pourquoi faire ? Avec qui et dans quel but ?
- De quoi avez-vous besoin pour participer de manière efficace ? Quels moyens ? Comment vous aider à participer ?
- Comment renforcer votre participation à votre propre parcours individuel ?

**Question 1 : Où doit-on avoir de la participation ? Pourquoi faire ? Avec qui et dans quel but ?**

Où	Pourquoi faire	Avec qui	But
Agence régionale de santé	Schéma régional de santé		faire intervenir les personnes concernées et les travailleurs sociaux
Caisses de retraite			accès au dossier, aide pour le compléter, conditions d'accès compliqués →échanger sur ce thème pour les rendre plus simples
Formation pour les migrants			permettre un accès plus facile au travail
Caisse des allocations familiales (CAF)	échanger sur l'accès aux demandes comme prendre rendez-vous, cela est uniquement sur internet, faire ses déclarations.		Défendre le droit à l'erreur car quand on se trompe de manière involontaire, la « pénalité » peut être trop forte
commissions des droits à la CAF, Conseil départemental, CPAM ...			défendre les dossiers, connaître ses droits, ses recours, rendre un meilleur accès aux informations, avoir plus d'informations. Connaître les changements de loi et de droits par courrier.
Commission d'attribution logement			Vérifier le choix d'attribution des logements

Les structures dans lesquelles on réside	Participer au Conseil d'administration Associer à toutes les étapes du projet de vie et surtout au projet de l'établissement dès le départ Participer à la vie de là où on habite	Les résidents, dirigeants, les travailleurs sociaux, tout le personnel ...	Co-construire le projet de l'établissement avec les personnes concernées Construction réelle et active  Dialogue pour évoluer, S'investir, s'impliquer, Démystifier les aprioris
Dans les villes, les quartiers, les centres sociaux, assos de quartiers, comités des fêtes	Améliorer la qualité de vie Participer à la vie de quartier, Rencontrer les structures Rencontrer les autres habitants Aider à l'animation de quartier	Les élus, les agents, voisins, citoyens	
Partout où il y a du collectif		Personnes qui se sentent concernées	Pour intégrer toutes les personnes de la société Améliorer le vivre ensemble Permettre le plein exercice de la citoyenneté
Ailleurs que dans les structures (assos, échanges de savoir, SEL, collectifs)			Améliorer le quotidien Rencontrer des personnes
Commission DALO Commission SIAO Commission Action sociale (CCAS, départements ...)	Justice dans l'attribution des logements Faire prendre conscience de l'urgence de certaines situations Garantir le regard « humain » Témoigner de son expérience pour aider à mieux comprendre		

Ecoles, crèches, centre de loisir	Pour améliorer, changer les conditions	Les professionnels (assistants sociaux, enseignants, éducateurs ...)	Participer, prendre part, faire bouger les choses
Organismes de santé (CPAM, PMI, dispensaires, pharmacie, maternité, services d'aide aux personnes handicapées...)	Innover et proposer d'être acteur à la réalisation de projet	Experts, Défenseurs des droits	Ne pas être ignoré Faire prendre conscience des problèmes Se faire comprendre Améliorer

**Question 2 : De quoi avez-vous besoin pour participer de manière efficace ? Quels moyens ? Comment vous aider à participer ?**

### Temporalité :

- \*Planning prévu bien à l'avance pour prévoir ses autres rendez-vous pas en même temps
- \*Avoir l'ordre du jour en avance pour préparer la réunion et avoir des précisions sur les thèmes abordés
- \*une préparation en amont (échanges avec des professionnels)
- \*augmenter le nombre de réunion et avoir quelque chose de régulier

### Thème :

- \*d'avantage d'échange sur le sujet de l'emploi pour les personnes handicapées, de + de 50ans...
- \*Avoir plus de lieux de paroles en fonction des sujets : CHRS pour les questions liées aux personnes hébergées, à la mairie pour les

questions liées à la politique de quartier, la CPAM pour ce qui est lié à la santé

- \*avoir des thèmes concrets, sans prise de tête et sans jugement

### Informations :

- \*Plus d'infos détaillées
- \*Soutien et encouragement de l'institution à pouvoir participer de manière régulière
- \*retour d'informations sur ce qui se passe dans le foyer
- \*favoriser la communication vers la direction et avoir des recours aux courriers dans les délais respectables
- \*Faire connaître aux autres établissements le CRPA
- \*un site internet, des compte rendu

## Comment s'y rendre :

- \*Besoin d'être accompagné physiquement
- \*ressources, moyens suffisants pour se rendre sur les lieux de participation.
- \*explication sur les lieux de réunion, comment s'y rendre
- \*avoir un moyen de transport
- \*avoir un moyen de garde des enfants
- \*aide pour le passage du permis de conduire et avoir un véhicule
- \*prêt de voiture sans permis
- \*avoir les moyens financiers de se déplacer
- \*la proximité du lieu de rendez vous

## Déroulement de la réunion :

- \* équilibre entre l'individuel et collectif
- \*ne pas s'ennuyer
- \*faire accueillir les nouveaux par les anciens
- \*Café d'accueil, météo des humeurs, repas, beaucoup de temps d'échange, et avoir des temps de pause
- \*avoir des temps d'échanges qui permettent la participation
- \*avoir des personnes connues
- \*avoir une ambiance conviviale
- \*Avoir des interlocuteurs compétents en fonction des sujets abordés et surtout d'impliquer les personnes concernées
- \*avoir des intervenants cohérents
- \*cadre bienveillant
- \*limitant le nombre de place (25 à 30)

- \*présence d'un responsable
- \*avoir un micro, sono, vidéoprojecteur, ordinateur, lors des échanges

## Utilité et place des personnes concernées :

- \*Besoin d'être écouté, et que la parole soit prise en compte
- \*reconnaissance par l'institutionnel de l'importance d'être présent lors de ces rencontres
- \*être informé avant que des décisions soient prises à ma place
- \*En travaillant avec nous et pas sans nous

## Autres :

- \*système de traduction pour les non francophones.
- \*lieu d'écoute, d'échanges de savoirs, de propositions mais avec des réponses et des actions concrètes.
- \*avoir un travail, des ressources
- \*avoir un(e) compagne pour se sentir moins seul et vouloir participer
- \*rendre obligatoire les temps d'échanges en structure
- \*échanger avec des personnes inconnues
- \*multiplier les réunions de résidents

### Question 3 : Comment renforcer votre participation à votre propre parcours individuel ?

#### Accompagnement :

- \*être encouragé
- \*se déplacer pour faire évoluer sa situation
- \*faire les démarches (aller au rendez-vous CAF) et suivre les conseils donnés
- \*pas de promesses d'aide(s)
- \*laisser le pouvoir d'agir (accompagnement de + en + autonome) : faire avec eux et pas pour eux
- \*rassurer les personnes
- \*savoir écouter les demandes des personnes
- \*motiver les personnes
- \*avoir de la cohérence (décisions ...)
- \*expliquer, faire avec, avoir un suivi adapté aux besoins et compétences de la personne
- \*laisser l'autonomie
- \*le travailleur social facilite rend la vie plus facile en donnant les informations utiles et en étant là si besoin
- \*on a l'impression d'être surveillé, mal vu, infantilisé
- \*expliquer ce qui est possible ou non permet de comprendre les limites aux choses réalisables

#### Informations :

- \*avoir plus d'informations sur les soins, les personnes qui peuvent aider/accompagner (aide à la personne même en hébergement par exemple)
- \*avoir la bonne information
- \*tout se passe par internet, donc avoir des cours/sensibilisation pour savoir faire

- \*bien connaître ses droits pour mieux savoir ce que l'on peut en faire

#### Administratifs :

- \*Avoir une grille des besoins (transports, enfants ...). Voir si au fil des réunions, si on a avancé
- \*dossier : temps de traitement, le faire seul ou être accompagné
- \*simplifier les dossiers (retraite, MDPH, CAF, logement CMU ...)
- \*Plus participer (faire seul, soi-même), être moins infantilisé. Selon compétence/être capable à la hauteur de ses capacités.
- \*aide dans les démarches (avec eux et pas pour eux)
- \*faire seul
- \*faire avec la personne pour savoir, apprendre
- \*avoir des interlocuteurs privilégiés à la caf, CPAM ... pour faire avancer soit même sont son dossier et plus vite quand on a les bonnes infos. Permettrait d'éviter la démotivation et la perte de droits

#### Autres :

- \*assister à des réunions
- \*l'union fait la force : participer à des groupes, rencontrer des gens qui vivent la même situation → donne de la motivation, la force de continuer
- \*assister/ participer à des activités
- \*avoir des moyens (transports ...)

\*en permettant l'intégration totale : avoir le droit de travailler

\*logement d'abord ? A priori ça aide

\*le règlement des structures permet d'y rester et à y être bien → pouvoir le négocier, faire des propositions et donner son avis

### **Atelier 3 : Quels indicateurs pour vérifier la participation dans la stratégie pauvreté ? Quelles sont les étapes dans le temps pour réussir nos objectifs ?**

Pour rappel, le but du groupe sur la participation dans la stratégie pauvreté est que dans chacun des 15 groupes de travail ci-dessus, il y ait en 2022 au minimum 50% de **personnes concernées**.

- ✚ Le nombre de personnes qui sont présentes aux réunions → participation réelle
- ✚ Le nombre de personnes inscrites
- ✚ Le nombre de réunions
- ✚ Le % de personnes concernées présentes sur le nombre de personnes présentes aux réunions
- ✚ Personnes inscrites dans les groupes et ayant participé à une rencontre au moins et cela dans chaque groupe
- ✚ Les organisateurs /animateurs doivent contacter les personnes absentes lors des réunions pour connaître le motif
- ✚ Comptabiliser les personnes qui voulaient venir mais n'ont pas pu → mesurer la motivation
- ✚ Quel budget utiliser : transport, alimentaire, café
- ✚ Éléments exprimés par les participants/ éléments retenus par l'état



La stratégie pauvreté ne fait que commencer. Si vous êtes intéressés pour travailler sur une ou plusieurs thématiques, vous pouvez vous inscrire en contactant Emilie Bouin de la fédération des acteurs de la solidarité au 02.54.46.46.93 ou par internet :

[https://docs.google.com/forms/d/1hCvdlwBR7dxGhI8-r0QQw\\_GVaE--PVe0ie3eZTKXapw/edit](https://docs.google.com/forms/d/1hCvdlwBR7dxGhI8-r0QQw_GVaE--PVe0ie3eZTKXapw/edit)

Ou en vous inscrivant directement sur l'espace de lutte contre la pauvreté : <https://espace.lutte-pauvrete.gouv.fr/>